



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société MAGILLEM DESIGN SERVICES	251 RUE DU FBG SAINT MARTIN
SIRET 4 9 2 6 8 1 6 7 1 0 0 0 2 9	75010 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Conseil en systèmes et logiciels info
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal 18 719 Déficit
Bénéfice imposable à 15% 42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AL EXPERTISE 68 RUE DESSOLES 32000 AUCH Tél:	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire:
	Signature
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>	

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. 5		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les 7	
			Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8	

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société MAGILLEM DESIGN SERVICES du 01072022Adresse 251 RUE DU FBG SAINT MARTIN 75010 PARIS au 30062023**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES** : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>Total</b>	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice 2023 (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice 2023 ⑩
- de l'exercice précédent ⑩	- de l'exercice précédent ⑩
Nom et qualité du signataire	
A <u>PARIS</u> le _____	
Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**BILAN - ACTIF**

1

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 251 RUE DU FBG SAINT MARTIN 75010 PARIS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 9 2 6 8 1 6 7 1 0 0 0 2 9 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 3</u>		N-1 <u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires	70 000	30 944	39 056	44 439		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	52 478	50 863	1 615	14 368		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations	100		100	100		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières*						
	<b>TOTAL (II)</b>		122 578	81 807	40 771	58 907	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
STOCKS *	Clients et comptes rattachés (3)*	8 400		8 400	27 830		
	Autres créances (3)	839 506		839 506	1 381 037		
	Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)				127 835		
	Disponibilités	1 684 678		1 684 678	1 268 479		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*						
	<b>TOTAL (III)</b>	2 532 584		2 532 584	2 805 181		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)					58 349	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		2 655 162	81 807	2 573 355	2 922 437		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : \* Stocks : Créances :

\* Dans les mentions concernant cette rubrique sont données dans le ratio n° 2022 Dossier N° MAGILL en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....125...260.....)	DA	125 260	125 260	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	44 522	44 522	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH	2 109 127	1 907 209	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	154 028	201 918	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 432 936	2 278 909	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		58 349	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		58 349	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	4 736	935	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 830	210 974	
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 782	218 292	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	140 348	430 201		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	71	154 978	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 573 355	2 922 437		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	140 348	430 201		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : <u>Société MAGILLEM DESIGN SERVICES</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	<ul style="list-style-type: none"> <li>biens*</li> <li>services*</li> </ul>	FD		FE		FF			
			FG		FH		FI		45 416	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			45 416	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	57 795		148 270	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			31 581	
	Autres produits (1) (11)					FQ	158 970		11 526	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	216 765		236 793
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	109 620		204 948	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			808	
	Salaires et traitements*					FY				
	Charges sociales (10)					FZ			38 971	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	18 136		18 136
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)						GE	209 469		125 117
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	337 226		387 980
<b>- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(120 461)		(151 188)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 999		6 460	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			81 002	
	Différences positives de change					GN	7			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	6 006		87 461	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			58 349	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			3 986	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			62 335	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	6 006		25 127	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)</b>						GW	(114 455)		(126 061)	

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N	Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 887	26 309		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	306 767	597 372		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	58 349	71 770		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	376 003	695 451		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	96 465	180 575		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		81 002		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	96 465	261 577		
<b>- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	279 538	433 874		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK	11 055	105 895		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)</b>		HL	598 774	1 019 705		
<b>TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)</b>		HM	444 746	817 787		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)</b>		HN	154 028	201 918		
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		26 309	
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		165 352		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
DIVERS DE GESTION		Charges exceptionnelles	11 946	Produits exceptionnels	10 887	
AMENDES ET PENALITES		Charges exceptionnelles	84 519	Produits exceptionnels		
EARN OUT		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	306 767	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES										Néant		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	70 000	KE		KF						
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants		M2		KP		KQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3		KS		KT						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX					
		Matériel de transport *						KY	8 303	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *						LE	44 175	LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes						LK		LL		LM						
	TOTAL III						LN	52 478	LO		LP						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T					
Autres participations						8U	100	8V		8W							
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS							
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV							
TOTAL IV						LQ	100	LR		LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	122 578	OH		OJ							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						par virement de poste à poste		3		4		4					
						1		2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	70 000	IX	70 000			
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		MD				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		MI				
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		ML				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers						IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	8 303	MR	8 303		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT		MU				
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	44 175	MX	44 175			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF					
TOTAL III						IY		NG		NH	52 478	NI	52 478				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		O0		M7		O0				
	Autres participations						I0		O1		OY	100	OZ	100			
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G				
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	100	2H	100			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		O0		O0	122 578	O0	122 578				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	25 561	PF	5 383	PG		PH	30 944
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>	<b>25 561</b>	<b>RM</b>	<b>5 383</b>	<b>RN</b>		<b>RO</b>	<b>30 944</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 921	QI	2 768	QJ		QK	6 688
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP	34 189	QR	9 986	QS		QT	44 175
	<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>38 110</b>	<b>QV</b>	<b>12 753</b>	<b>QW</b>		<b>QX</b>	<b>50 863</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		<b>QN</b>	<b>63 670</b>	<b>QP</b>	<b>18 136</b>	<b>QQ</b>		<b>QR</b>	<b>81 807</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>		<b>RX</b>		<b>RY</b>		<b>RZ</b>		<b>SB</b>		<b>SC</b>		<b>SD</b>	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>		<b>X3</b>		<b>X4</b>		<b>X5</b>		<b>X6</b>		<b>X7</b>		<b>X8</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
<b>TOTAL III</b>														
<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>NP</b>		<b>NQ</b>		<b>NR</b>		<b>NS</b>		<b>NT</b>		<b>NU</b>		<b>NV</b>	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	<b>NW</b>						<b>NY</b>						<b>NZ</b>	

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrin

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I II III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK	58 349	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	8 400		8 400					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * ( antérieurement constituée * UO )	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 744		1 744					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 101		6 101					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	68 367		68 367				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	28 380		28 380				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	322 918		322 918				
	Groupe et associés (2)	VC	7		7					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	411 989		411 989					
	Charges constatées d'avance	VS								
	<b>TOTAUX</b>		VT	847 906	VU	847 906	VV			
RENVIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	97 830		97 830						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 019		26 019						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 763		1 763						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 000		10 000						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 736		4 736						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	140 348	VZ	140 348						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					4 736	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for company name, exercise number, and various fiscal categories (I Réintégrations, II Déductions, III Résultat Fiscal) with sub-rows for specific items and their corresponding codes (WA, WB, etc.).



Désignation de l'entreprise : <u>Société MAGILLEM DESIGN SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, C ARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III PROVISIONS ET C ARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	8X	8Y	58 349
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
PARTICIPATION CONSTRUCTION	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO 58 349
<b>à reporter au tableau 2058-A :</b>		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société MAGILLEM DESIGN SERVICES</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>	1 907 209	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	<b>ZB</b>								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	201 918		- Autres réserves	<b>ZD</b>									
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Dividendes	<b>ZE</b>									
					Autres répartitions	<b>ZF</b>									
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	2 109 127		Report à nouveau	<b>ZG</b>			2 109 127						
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	2 109 127		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>												Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		<b>J7</b>				<b>YQ</b>								
	- Engagements de crédit-bail immobilier						<b>YR</b>								
	- Effets portés à l'escompte et non échus						<b>YS</b>								
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance						<b>YT</b>	(2 957)		(32 059)					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		<b>J8</b>				<b>XQ</b>			7 471					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						<b>YU</b>								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						<b>SS</b>	78 592		81 933					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						<b>YV</b>								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		<b>ES</b>				<b>ST</b>	33 985		147 603					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						<b>ZJ</b>	109 620		204 948					
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						<b>YW</b>								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		<b>ZS</b>				<b>9Z</b>			808					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						<b>YX</b>			808					
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						<b>YY</b>	6 153		48 787					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						<b>YZ</b>	35 788		33 061					
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						<b>OB</b>								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						<b>OS</b>								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						<b>ZK</b>		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *		<b>XP</b>					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b> 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		<b>RG</b>												
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		<b>RH</b>												
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		<b>JA</b>					Plus-values à 15 %	<b>JK</b>		Plus-values à 0 %	<b>JL</b>			
								Plus-values à 19 %	<b>JM</b>		Imputations	<b>JC</b>			
	Groupe : résultat d'ensemble.		<b>JD</b>					Plus-values à 15 %	<b>JN</b>		Plus-values à 0 %	<b>JO</b>			
								Plus-values à 19 %	<b>JP</b>		Imputations	<b>JF</b>			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		<b>JH</b>					N° SIRET de la société mère du groupe		<b>JJ</b>					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+								
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+								
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+								
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+								
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme									
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑨)											
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)				(ventilation par taux)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICESNéant  \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>Société MAGILLEM DESIGN SERVICES</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 - -5e du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : Société MAGILLEM DESIGN SERVICES		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET

4 9 2 6 8 1 6 7 1 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

ADRESSE (voie)

251 RUE DU FBG SAINT MARTIN

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

98 135

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

PESQUIE

Prénom(s)

ISABELLE

Nom marital

GEDAY

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

98 135

Naissance :

Date

310558

N° Département

76

Commune

LE PETIT QUEVI

Pays

FR

Adresse :

N°

16

Voie

RUE DE BELZUNCE

Code postal

75010

Commune

PARIS

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

LE PETIT QUEVI

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET 4 9 2 6 8 1 6 7 1 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société MAGILLEM DESIGN SERVICES

ADRESSE (voie) 251 RUE DU FBG SAINT MARTIN

CODE POSTAL 75010 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
40980000 FRS AVOIRS A RECEVOIR			6 820.00
30/06/2023 OD AAR MICHEL LISE	6 820.00		
43863000 TAXE FORMATION PROFESSION			3 144.36
01/07/2022 FN S.A.N.	3 144.36		
44870100 SUB A RECEVOIR ARROWHEAD			57 795.00
30/06/2023 OD SOLLEARROWHEAD	57 795.00		
44871100 SUB A RECEFOIR FLEXYRADIO			265 123.18
01/07/2022 FN S.A.N.	265 123.18		
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			555.16
30/06/2023 OD FNP CALL BEN TRANSPORT		555.16	
43861000 TAXE APPRENTISSAGE			249.44
01/07/2022 FN S.A.N.		249.44	
43864000 EFFORT CONSTRUCTION			25 488.33
01/07/2022 FN S.A.N.		25 488.33	
44860000 CHARGES A PAYER			10 000.00
01/07/2022 FN S.A.N.		10 000.00	



**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
67100000 CHG EXCEPT SUR OPERATION GESTI			11 946.63
01/07/2022 OD EXT FNP MLFN		1 352.50	
01/07/2022 AC NEW LINE HONCS 2021	1 200.00		
01/07/2022 AC NEW LINE HONCS 2021	900.00		
31/08/2022 AC CABINET MLFN	1 352.50		
30/06/2023 OD ARTEMIS FACTURES EX ANT.	9 846.63		
67120000 PENALITES ET AMENDES			84 518.79
16/08/2022 CIN TITRE 007-017-093-269710	413.79		
08/05/2023 CIN REGT IRS COMPTES 2020	69 223.00		
30/06/2023 OD SOLDE PROVISION PRESCRIT	14 882.00		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
77200000 PRODUITS S/EXERCICES ANT.			10 887.33
30/06/2023 OD AAR MICHEL LISE		5 683.33	
30/06/2023 OD SOLDE CVAE 2019 PRESCRIT		5 204.00	
77510000 PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTI			306 766.98
30/06/2023 OD SOLDE EARN OUT TRANCHE 3		306 766.98	
78750000 REPRISE PROV RISQUES ET CHARGE			58 348.87
01/07/2022 OD REPRISE PROVISION CHANGE		58 348.87	

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	39 056		44 439		5 383	12.11
20500000 USUFRUIT SCI	70 000		70 000			
28050000 AMORTISSEMENT USUFRUIT	30 944		25 561		5 383	21.06
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 615		14 368		12 753	88.76
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	8 303		8 303			
21860000 OEUVRES D'ART	44 175		44 175			
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	6 688		3 921		2 768	70.59
28186000 AMORTISSEMENT OEUVRE D'ART	44 175		34 189		9 986	29.21
AUTRES PARTICIPATIONS	100		100			
26130000 SCI LE 251 SAINT MARTIN	100		100			
<b>Total II</b>	<b>40 771</b>		<b>58 907</b>		<b>18 136</b>	<b>30.79</b>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	8 400		27 830		19 430	69.82
41100000 CLIENTS DEBITEURS	8 400		27 830		19 430	69.82
AUTRES CREANCES	839 506		1 381 037		541 531	39.21
40100000 COLLECTIF FOURNISSEUR	555		36 048		35 493	98.46
40980000 FRS AVOIRS A RECEVOIR	6 820				6 820	
42540000 NOTE DE FRAIS GUNTZ	400		400			
42580000 NDF GEDAY	1 344		1 370		26	1.90
43730000 RETRAITE	2 956		2 956			
43863000 TAXE FORMATION PROFESSION	3 144		3 144			
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	68 367				68 367	
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR B S	28 380		23 194		5 186	22.36
44566200 TVA DED INTRACOM			442		442	100.00
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER			4 917		4 917	100.00
44586000 TVA /FACT NON PARVENUES			18 175		18 175	100.00
44770000 ETAT CONTROLE FISCAL			14 882		14 882	100.00
44870100 SUB A RECEVOIR ARROWHEAD	57 795				57 795	
44871100 SUB A RECEVOIR FLEXYRADIO	265 123		265 123			
45111000 SCI LE 251 SAINT MARTIN	7		7			
46710600 SCI LE 251 FB ST MARTIN	24 021		13 669		10 352	75.73
46720000 FRAIS ARTERIS /MAGILLEM	53 640		13 781		39 859	289.24
46770000 ARTERIS	306 767		962 742		655 975	68.14
46780000 DEBITEUR DIVERS	20 187		20 187			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			127 835		127 835	100.00
50810000 PARTS SOCIALES CCO			153		153	100.00
50820000 PLACEMENT MONEX \$			84 373		84 373	100.00
50821000 PLACEMENT MONEX €			43 310		43 310	100.00
DISPONIBILITES	1 684 678		1 268 479		416 198	32.81
51222000 CIC C/C EUR NATION 2401	179 093		1 225 849		1 046 756	85.39
51223000 CIC GBP NATION 2403	141		263		121	46.23
51227000 CIC JPY NATION 2404	975		1 203		229	18.99
51255000 CIC USD NATION 2402	4 408		3 319		1 089	32.83
51270100 PRIMONIAL GESTION PRIVEE	60		60			
51290000 C COOPERATIF €			33 416		33 416	100.00
51291000 C COOPERATIF \$			4 369		4 369	100.00
52101000 C.A.T. 20142424	1 500 000				1 500 000	

**DETAIL BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Total III</b>	2 532 584	2 805 181	272 596	9.72
ECARTS DE CONVERSION ACTIF		58 349	58 349	100.00
47620000 DIFF.DE CONVERSION ACTIF		58 349	58 349	100.00
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 573 355	2 922 437	349 082	11.94

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CAPITAL	125 260		125 260			
10130000 CAPITAL VERSE	125 260		125 260			
RESERVE LEGALE	44 522		44 522			
10611000 RESERVE LEGALE	44 522		44 522			
REPORT A NOUVEAU	2 109 127		1 907 209		201 918	10.59
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	2 109 127		1 907 209		201 918	10.59
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	154 028		201 918		47 890	23.72
<b>Total I</b>	2 432 936		2 278 909		154 028	6.76
PROVISIONS POUR RISQUES			58 349		58 349	100.00
15150000 PROV./ PERTES DE CHANGE			58 349		58 349	100.00
<b>Total III</b>			58 349		58 349	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	4 736		935		3 801	406.57
45515000 C/C ISABELLE GEDAY	4 736		935		3 801	406.57
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	97 830		210 974		113 144	53.63
40100000 COLLECTIF FOURNISSEUR	97 275		57 488		39 787	69.21
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	555		153 487		152 931	99.64
DETTES FISCALES ET SOCIALES	37 782		218 292		180 510	82.69
43735000 PREVOYANCE CADRE NE PLUS UTILI			34 441		34 441	100.00
43737000 ORGANISME SIMAX PREV + MUTUELL	281		281			
43861000 TAXE APPRENTISSAGE	249		249			
43864000 EFFORT CONSTRUCTION	25 488		25 488			
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES			105 895		105 895	100.00
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUT.			442		442	100.00
44551000 TVA A DECAISSER	719				719	
44571200 TVA COLLECTEE			36 292		36 292	100.00
44586000 TVA /FACT NON PARVENUES	1 044				1 044	
44860000 CHARGES A PAYER	10 000		10 000			
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			5 204		5 204	100.00
<b>Total IV</b>	140 348		430 201		289 854	67.38
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	71		154 978		154 907	99.95
47720000 DIFF. DE CONVERSION PASSIF	71		154 978		154 907	99.95
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 573 355		2 922 437		349 082	11.94

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES			45 416		45 416	100.00
70616000 ASSIST DEVPLT MODULE FRCE			122 686		122 686	100.00
70800000 PRODUITS ACTIVITES ANNEX.			168 102		168 102	100.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>			45 416		45 416	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	57 795		148 270		90 475	61.02
74038700 SUBVENTION ARROWHEAD	57 795		18 669		39 126	209.58
74040300 SUBV FLEXYRADIO			54 843		54 843	100.00
74041000 SUBVENTION NANO 2022			74 757		74 757	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES			31 581		31 581	100.00
78174000 REPR./PROV.DEPR.ACT.CIRC.			31 581		31 581	100.00
AUTRES PRODUITS	158 970		11 526		147 443	NS
75600000 GAIN DE CHANGE SUR OP GESTION	150 843		576		150 267	NS
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	8 127		10 951		2 824	25.79
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	216 765		236 793		20 028	8.46
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	109 620		204 948		95 328	46.51
60400000 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	992		49 957		48 966	98.01
60400010 PS MAGILLEM LLC	3 949		3 881		7 830	201.76
60400023 PS MAGILLEM CORP			85 897		85 897	100.00
60630000 PETITS MATERIEL	22		180		158	87.97
60640000 FOURNITURES BUREAU	5 099		252		4 847	NS
61358000 LOCATIONS DIVERSES			7 471		7 471	100.00
61520000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	10		566		556	98.23
61610000 AX MULTIRISQUE	1 329		700		629	89.75
61630000 ASSURANCE VEHICULE	138		2 375		2 237	94.19
61650000 RC DE DIRIGEANTS			7 149		7 149	100.00
61700000 ETUDES ET RECHERCHES			89 812		89 812	100.00
61800000 ESPACE SITE INTERNET	1 000		4 400		3 400	77.27
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	12 467		47 771		35 304	73.90
62260002 HONORAIRES AVOCATS	62 293		13 076		49 217	376.38
62260003 HONORAIRES PAYE	34		1 045		1 011	96.72
62260010 HONORAIRES CAC	8 400		5 900		2 500	42.37
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU	28		6 661		6 633	99.58
62280000 DIVERS	4 631		7 480		12 111	161.91
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			2 600		2 600	100.00
62510000 FRAIS DEPL. DIVERS SALARIES	6 051		6 523		472	7.24
62512000 FRAIS DEPL. MANAG. ASSOCIES	1 610		1 195		415	34.75
62570000 RECEPTION CLIENTS			432		432	100.00
62600000 FRAIS TELEPHONIQUE			150		150	100.00
62610000 FRAIS POSTAUX	0		543		543	100.00
62750000 FRAIS SUR TITRES	12 870		7 234		5 636	77.91
62780000 FRAIS BANCAIRES	5 856		15 328		9 472	61.79
62800000 COTISATION			6 275		6 275	100.00
62820000 FRAIS DE FORMATION			1 890		1 890	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			808		808	100.00
63320000 TAXE APPRENTISSAGE			255		255	100.00
63330000 TAXE FORMATION PROF			384		384	100.00
63340000 EFFORT CONSTRUCTION			169		169	100.00

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES				38 971	38 971	100.00
64510000 SECURITE SOCIALE				9 428	9 428	100.00
64530000 RETRAITE				3 765	3 765	100.00
64537000 MUTUELLE & PREVOYANCE				41 270	41 270	100.00
64580000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				8	8	100.00
64583000 CHARGES S/PROV. PAO				15 500	15 500	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	18 136		18 136			
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	5 383		5 383			
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	12 753		12 753			
AUTRES CHARGES	209 469		125 117		84 352	67.42
65400000 PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRAB			104 451		104 451	100.00
65600000 PERTE DE CHANGE SUR OP GESTION	208 046		20 666		187 380	906.70
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1 424		0		1 423	NS
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		337 226		387 980		50 755 13.08
<b>Résultat d'exploitation</b>		120 461		151 188		30 727 20.32
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		5 999		6 460		461 7.14
76100000 PRODUITS FINANCIERS		5 999		6 460		461 7.14
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES				81 002		81 002 100.00
78660000 REPRISE DEPR. ELEMENTS FINANC				81 002		81 002 100.00
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		7				7
76600000 GAINS DE CHANGE		7				7
<b>Total des Produits financiers</b>		6 006		87 461		81 456 93.13
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS				58 349		58 349 100.00
68650000 DOT.PROV.RISQ. CHARG.FIN.				58 349		58 349 100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				3 986		3 986 100.00
66181000 CHARGES D'INTERETS				3 986		3 986 100.00
<b>Total des Charges financières</b>				62 335		62 335 100.00
<b>Résultat financier</b>		6 006		25 127		19 121 76.10
<b>Résultat courant avant impôts</b>		114 455		126 061		11 606 9.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		10 887		26 309		15 422 58.62
77200000 PRODUITS S/EXERCICES ANT.		10 887		26 309		15 422 58.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		306 767		597 372		290 605 48.65
77510000 PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTI		306 767		597 372		290 605 48.65
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		58 349		71 770		13 421 18.70
78750000 REPRISE PROV RISQUES ET CHARGE		58 349		71 770		13 421 18.70
<b>Total des Produits exceptionnels</b>		376 003		695 451		319 447 45.93

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	96 465		180 575		84 109	46.58
67100000 CHG EXCEPT SUR OPERATION GESTI	11 947		13 467		1 521	11.29
67120000 PENALITES ET AMENDES	84 519		1 755		82 764	NS
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLE S/EX AN			165 353		165 353	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL			81 002		81 002	100.00
67560000 VALEUR COMPTABLES IMMOS FINANC			81 002		81 002	100.00
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	96 465		261 577		165 111	63.12
<b>Résultat exceptionnel</b>	279 538		433 874		154 336	35.57
IMPOTS SUR LES BENEFICES	11 055		105 895		94 840	89.56
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	11 055		105 895		94 840	89.56
<b>Total des produits</b>	598 774		1 019 705		420 931	41.28
<b>Total des charges</b>	444 746		817 787		373 041	45.62
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	154 028		201 918		47 890	23.72

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2053	HD	2053	Détail produits exceptionnels	58 349	
2053	HH	2053	Détail charges exceptionnelles	0	
2053	HB	2059A	Cadre B colonne 7	(306 767)	

(\*) Le tableau de contrôle des liasses est un outil informel qui teste la vraisemblance de vos données. Si vos vérifications sont correctes ne pas en tenir compte.